

Rapport annuel 2009

1. RÉTROSPECTIVE ASSL	4
1.1. Assemblée générale ordinaire 2009 de l'ASSL	4
1.2. Assemblée générale extraordinaire 2009 de l'ASSL avec Assemblée annuelle de l'OAR/ASSL	4
1.3. Loi sur le crédit à la consommation (LCC)	5
1.4. Code ASSL et projet eCode 178	5
1.5. CAS Leasing.....	5
1.6. Taxe sur la valeur ajoutée	5
1.7. Comité.....	6
1.8. Effectif des membres.....	6
1.9. Collaboration avec des associations tierces	6
2. RÉTROSPECTIVE OAR/ASSL	7
2.1. FINMA	7
2.2. Révision LBA des intermédiaires financiers	7
2.3. Révision totale des règlements de l'OAR/ASSL	7
2.4. Ordonnance sur l'activité d'intermédiaire financier exercée à titre professionnel (OIF).....	8
2.5. Activité du Secrétariat	8
3. DÉVELOPPEMENTS ET PERSPECTIVES SUR LE MARCHÉ DU LEASING	8
3.1. Le marché dans son ensemble.....	8
3.2. Le leasing d'automobiles	9
3.3. Le leasing de biens immobiliers.....	9
3.4. Le leasing de flottes	10
4. FAITS ET CHIFFRES	11
4.1. Le marché du leasing au 31 décembre 2009	11

4.1.1. Nouvelles opérations des membres de l'Association en 2009 (chiffre d'affaires en milliards de CHF au 31 décembre 2009)	11
4.1.2. Effectif des membres de l'Association en 2009 (en milliards de CHF au 31 décembre 2009)	11
4.1.3. Développement des nouvelles opérations des membres de l'Association entre 2000 et 2009 (volume des nouveaux contrats en milliers de CHF)	11
4.1.4. Parts de marché selon les branches	13
4.1.5. Marché dans son ensemble (estimation)	13
4.2. Le leasing de voitures de tourisme au 31 décembre 2009	13
4.3. Le leasing d'objets meubles (neufs et usagés) au 31 décembre 2009	14
4.3.1. Statistique des types de clientèle	14
4.3.2. Statistique des groupes d'objets	14
4.4. Le leasing de biens immobiliers au 31 décembre 2009	15
4.5. Le leasing de flottes au 31 décembre 2008	16
5. MEMBRES DU COMITÉ ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2009)	17
6. LISTE DES MEMBRES (ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2008)	18
7. ADRESSES DE CONTACT	23
8. LIENS EN RAPPORT AVEC LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	24

1. Rétrospective ASSL

Ce sont au total six séances de Comité et de Commission OAR ainsi que deux Assemblées générales qui se sont déroulées durant l'exercice sous revue de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing (ASSL). Le 1^{er} mars et le 4 novembre 2009, des réunions consacrées à l'échange d'expériences ont été organisées sur divers thèmes portant sur la loi sur le crédit à la consommation et la nouvelle loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée. Les membres de l'ASSL ont fait un usage très intense de ces manifestations et y ont participé activement.

1.1. Assemblée générale ordinaire 2009 de l'ASSL

C'est le 27 mai 2009 qu'a eu lieu à l'«Hôtel de la Couronne» à Soleure l'Assemblée générale ordinaire de l'ASSL. L'expérience faite avec la manifestation de jubilé l'année précédente avait démontré que les membres de l'Association participent volontiers à des activités qui leur permettent des échanges d'idées sans façons et sans contrainte de temps. L'exposé de Martin Neff, économiste en chef et Head of Economics de Credit Suisse Group, avec pour titre «Perspectives de l'économie suisse en 2009», a suscité un très grand intérêt dans le contexte d'une crise économique majeure. Les participants ont eu suffisamment de matière à discuter jusque tard dans la nuit.

1.2. Assemblée générale extraordinaire 2009 de l'ASSL avec Assemblée annuelle de l'OAR/ASSL

L'assemblée générale extraordinaire de l'ASSL s'est déroulée le 26 novembre 2009 au Restaurant «Au Premier» à Zurich, en même temps que l'Assemblée annuelle des intermédiaires financiers affiliés de l'OAR/ASSL. Dans la partie formelle, le point principal de l'ordre du jour a été une révision totale des statuts. D'une part, l'article relatif au but a été mis en conformité avec les nouvelles réalités, alors que d'autre part quelques dispositions ont dû être adaptées à la révision des règlements de l'OAR/ASSL. La modification principale a cependant consisté en l'introduction d'une nouvelle catégorie de membres, celles des membres dits «associés», qui soutiennent le secteur du leasing et les objectifs de l'ASSL. Ceux-ci doivent pouvoir prendre part à la vie de l'Association à l'instar des membres ordinaires, toutefois sans droit de vote et sans droit d'éligibilité active et passive. L'ASSL attend de ces nouveaux membres un débat plus large sur des thèmes revêtant de l'importance pour le leasing.

Claudia Jung, suppléante du Secrétaire général et membre du Secrétariat de l'OAR/ASSL, a présenté les principaux changements dans le Règlement d'autorégulation de l'OAR/ASSL, puis tenu une conférence sur le projet eCode 178, par lequel l'inscription du chiffre 178 «Changement de détenteur interdit» dans le permis de circulation en vue de protéger les donneurs de leasing doit être placée sur une base électronique (cf. à ce propos les explications additionnelles sous chiffre 1.4. ci-après). Le Secrétaire général, le Dr. Markus Hess, a ensuite commenté aux participants les développements les plus récents dans la révision de la loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée.

1.3. Loi sur le crédit à la consommation (LCC)

Au tout début de l'année 2009, l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral en date du 18 décembre 2008 sur la question de l'aménagement des tables d'amortissement a déclenché quelques réactions dans divers médias. Pendant un certain temps, les organes de l'ASSL ont été très sollicités au plan de la communication. En premier lieu, il importait de rectifier que le contrat de leasing concerné par l'arrêt n'était justement pas assujéti à la LCC, bien que certains médias l'aient prétendu. Lors de manifestations de formation, les conclusions à tirer, le cas échéant, de l'arrêt pour des contrats soumis à la LCC ont fait l'objet d'intenses discussions.

1.4. Code ASSL et projet eCode 178

Depuis début 2005, l'ASSL gère l'attribution du code de vérification d'identité de l'entreprise sous l'abréviation «Code ASSL». 115 codes d'entreprises de ce genre sont actuellement actifs. La demande toujours soutenue pour l'attribution de tels codes démontre l'efficacité fondamentale de l'inscription «Changement de détenteur interdit» («Chiffre 178»), à laquelle s'ajoute le Code ASSL dans le permis de circulation.

L'accumulation constatée déjà fin 2008 en matière de contrefaçons des autorisations de radiation de l'inscription s'est malheureusement poursuivie en 2009. Pour leur part, les services des automobiles se sont vus confrontés à des reproches de contrôle déficient et ont en outre relevé eux-mêmes que le travail administratif avec la solution actuelle est trop important. Un groupe de travail de l'ASSL, sous la direction de Roland Brändli, membre du Comité, et avec la participation de Claudia Jung, membre du Secrétariat, a dès lors établi, conjointement avec des délégations de l'Association des services des automobiles (asa) et de l'Office fédéral des routes (OFROU), une esquisse de projet pour une plateforme basée sur le Web, laquelle doit permettre l'inscription et la radiation du chiffre 178 par la voie électronique. Une phase de projet générale est actuellement en cours; elle devrait se terminer à la fin de l'été 2010. La suite des opérations sera décidée ultérieurement.

1.5. CAS Leasing

En collaboration avec la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse (FHNW), il a été possible, durant l'exercice écoulé, d'organiser déjà le troisième cours de certificat «CAS Leasing 2009». Le commencement du cours a été déplacé à l'automne, ce qui a donné de bons résultats au plan des inscriptions. La prochaine cérémonie de remise des certificats n'aura donc lieu que fin août 2010. La participation toujours intense à ce cours démontre que les membres de l'Association, mais aussi leurs collaborateurs, accordent à la formation continue une importance élevée dans la profession. L'ASSL prévoit par conséquent de poursuivre ce projet dans les années à venir.

1.6. Taxe sur la valeur ajoutée

Inopinément, le Parlement a adopté, en juin 2009 déjà, une révision de la loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée (LTVA) et l'a mise en vigueur, dans la foulée, au 1^{er} janvier 2010 (sous réserve d'un

possible référendum). Peu après, le Conseil fédéral a donné le coup d'envoi à la mise sur pied d'une ordonnance d'exécution. Cette manière de faire a mené, dans tout le monde économique, à une grande pression de temps, car il fallait analyser quelques nouveautés essentielles découlant de la LTVA et veiller ensuite, dans les entretiens avec le groupe de travail de l'Administration des finances au sujet de l'élaboration de l'ordonnance du Conseil fédéral, à ce que les postulats spécifiques à la branche soient reconnus et les problèmes afférents résolus. L'ASSL peut constater, avec une certaine satisfaction, qu'elle a pu faire usage avec succès de son influence.

1.7. Comité

Pendant l'exercice sous revue, le Comité a dû prendre connaissance d'un changement au niveau professionnel de son Vice-président et CEO de longue date d'UBS Leasing SA, Gino Giuliano, lequel ne permettait plus qu'il demeure au sein du Comité de l'ASSL et de la Commission OAR. L'assemblée d'automne a pris congé de Gino Giuliano, en le remerciant de ses services durant de nombreuses années en faveur du secteur du leasing en général et de l'Association en particulier.

Pour la succession de Gino Giuliano, il a été possible de gagner le concours de son successeur en tant que CEO auprès d'UBS Leasing SA, à savoir Andreas Menz. Lui aussi est un connaisseur de longue date du leasing, avant tout dans le secteur des biens d'investissement. Stefan Ruf, Crédit Suisse Leasing, membre du Comité depuis de nombreuses années, a été élu en qualité de nouveau Vice-président.

En juillet 2009, le Comité a de nouveau organisé un atelier d'une durée d'un jour. Divers projets en cours ont été vérifiés et de nouveaux définis. A la suite de sa dernière réunion en décembre, le Comité s'est retrouvé pour fêter plaisamment la fin de l'année à l'occasion d'un souper.

1.8. Effectif des membres

Au cours de l'exercice écoulé, deux sociétés ont adhéré à l'ASSL en tant que nouveaux membres, à savoir:

- Tetra Laval Credit International S.A., Pully;
- Nouvelle admission de FMCC Finance, succursale de Wallisellen de Volvo Auto Bank Deutschland GmbH, Cologne, suite au transfert de FCE Bank plc à FMCC Finance avec effet au 1^{er} décembre 2008.

Fait réjouissant, seul un départ a dû être enregistré dans la même période. L'effectif de l'ASSL totalisait, fin 2009, 40 sociétés.

1.9. Collaboration avec des associations tierces

La collaboration avec d'autres associations, notamment avec economiesuisse, l'Union suisse des arts et métiers (USAM), l'Association suisse des banquiers (ASB), l'Association suisse des banques de crédit et établissements de financement (ASBCEF), la Centrale d'information de crédit (ZEK), le Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO), l'Union professionnelle suisse de

l'automobile (UPSA), l'Association des importateurs suisses d'automobiles (auto-suisse) et l'Association Suisse d'Assurances (ASA), mérite, cette année également, d'être spécifiquement soulignée. De même, l'OAR/ASSL est membre de l'Association Forum-OAR, l'organisation qui a succédé au Forum OAR-LBA, un regroupement des onze OAR agréés et surveillés par la FINMA. Le Secrétaire général de l'ASSL assume la présidence du Forum-OAR.

2. Rétrospective OAR/ASSL

2.1. FINMA

C'est au 1^{er} janvier 2009 que la FINMA a repris la surveillance des OAR. Il s'est bientôt révélé que la nouvelle autorité recherchait un contact nettement plus intense avec les OAR qu'autrefois l'Autorité de contrôle, ce qui a représenté – notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la révision de la LBA – un soutien tout à fait bienvenu, mais aussi absorbé davantage de ressources de la part de l'OAR/ASSL.

Pendant l'exercice écoulé, la FINMA a effectué pour la première fois une révision LBA de l'OAR/ASSL. Le centre de gravité se situait dans la pratique d'autorisation des cycles de révision pluriannuels par les organes de l'OAR/ASSL. Globalement, l'OAR/ASSL a reçu de bonnes qualifications. Dans la mesure où elles étaient plausibles, les recommandations de l'autorité de surveillance ont été mises en pratique dans l'intervalle.

2.2. Révision LBA des intermédiaires financiers

2009 a été la 9^e année de révision des intermédiaires financiers affiliés à l'OAR/ASSL. Les constats dégagés au cours des années précédentes ont pu être mis en œuvre dans la pratique. Les rapports de révision en résultant ont été, dans leur majorité, irréprochables. Comme l'année précédente déjà, les intermédiaires financiers n'ont pas tous dû soumettre un rapport de contrôle IF durant l'exercice sous revue, car le système du cycle de révision pluriannuel a été introduit entre-temps sur une large échelle.

Malheureusement, il a été nécessaire, pendant l'exercice écoulé, de rappeler quelques intermédiaires financiers à leurs devoirs. Dans plusieurs cas, il a fallu procéder à des actes spéciaux d'enquête et engager un certain nombre de procédures de sanction, ce qui a mené à un surplus notable de vacations de la part des organes de l'OAR/ASSL et, dans deux cas, à l'infliction d'amendes.

2.3. Révision totale des règlements de l'OAR/ASSL

La loi révisée sur le blanchiment d'argent (LBA) est entrée en vigueur le 1^{er} février 2009. La FINMA a enjoint tous les OAR de réaliser, jusqu'au 30 juin 2009 au plus tard, les adaptations nécessaires dans leurs normes. L'OAR/ASSL a entrepris ce travail immédiatement. Les premières manifestations d'information avec les membres d'organes LBA des intermédiaires financiers affiliés ont eu lieu en avril déjà.

La Commission OAR a ensuite décidé non seulement d'effectuer les adaptations requises au droit qui avait été modifié, mais aussi de soumettre tous les règlements à une révision totale. Cela s'est révélé judicieux vu que les règlements étaient en vigueur depuis déjà dix ans et en partie surannés. Il a également été possible de réunir quelques règlements et directives. Dans l'intervalle, l'approbation pour l'ensemble des règles révisées a été accordée par la FINMA, à l'exception des dispositions concernant la définition des cas bénins. Cette exception est intervenue parce que la FINMA aspire, dans ce domaine, à une réglementation uniforme pour les intermédiaires financiers directement soumis et pour tous les OAR.

De même, il a été nécessaire d'adapter le programme de formation LBA. Les intermédiaires financiers faisant usage dudit programme dans la formation de leurs collaborateurs ont été invités à une manifestation particulière afin de tirer au clair leurs besoins et de présenter différentes offres. Le processus de sélection est encore en cours.

2.4. Ordonnance sur l'activité d'intermédiaire financier exercée à titre professionnel (OIF)

D'après les dispositions de la LBA révisée, le Conseil fédéral est compétent pour les questions de l'assujettissement des intermédiaires financiers respectivement de l'activité d'intermédiaire financier. Il a dès lors lancé une ordonnance sur l'assujettissement des intermédiaires financiers au sens de l'art. 2, al. 3, LBA. L'OAR/ASSL s'est engagé avant tout en faveur d'une solution dans le domaine du leasing direct respectivement du leasing de fabricant, qui garantisse à tous les donneurs de leasing une égalité des chances sur le marché. De même, il a pris part à des entretiens avec la FINMA concernant les questions de mise en œuvre de cette ordonnance en lien avec la pratique de la surveillance dans le domaine des crédits dits accessoires.

2.5. Activité du Secrétariat

Durant l'exercice écoulé, le Secrétariat a siégé au total quatre fois. Par deux fois, des décisions ont été prises par voie de circulaires. Outre les révisions de règlements plusieurs fois mentionnées ci-dessus, le Secrétariat a dû s'occuper dans une étendue accrue d'enquêtes et de clarifications pour ou dans des procédures de sanction. Il a également été sollicité par la réalisation, requise à très court terme, de la LBA révisée et par les informations et formations afférentes des intermédiaires financiers.

La participation du Responsable du Secrétariat, le Dr. Dominik Oberholzer, et/ou de Claudia Jung en tant que membre du Secrétariat, à chacune des réunions de la Commission OAR a permis d'assurer de manière optimale le transfert des informations entre les organes de l'OAR.

3. Développements et perspectives sur le marché du leasing

3.1. Le marché dans son ensemble

En substance, le volume des contrats de leasing nouvellement conclus a régressé de 20 % au cours de l'exercice écoulé. Le niveau des nouvelles opérations a ainsi pratiquement baissé à celui de 2006. Ce fléchissement radical est à attribuer avant tout aux groupes d'objets des aéronefs, bateaux et chemins de fer (moins 55 %), des installations mécaniques et industrielles (moins 48 %), ainsi que des ordinateurs et machines de bureau (moins 28 %) (cf. les explications et tableaux ci-après).

Un fait étonnant est la persistance continue des pertes en lien avec le paiement des loyers dans la moyenne à longue échéance, et ce également dans le secteur du commerce ainsi que de l'industrie. Tout à fait manifestement, les entreprises suisses disposent (compte tenu des circonstances) d'une bonne marche des affaires et de finances robustes, ce qui est réjouissant.

Dans l'exercice écoulé, il s'est révélé une fois de plus que le leasing affiche fondamentalement un comportement procyclique: dans les périodes de mauvaise conjoncture; les décisions d'investissement sont reportées, alors que la consommation offre un appui fiable aux affaires. Ainsi, le volume de leasing dans les nouvelles opérations avec des particuliers a augmenté, au cours de l'année sous revue, de 3 % et la valeur moyenne des véhicules remis en leasing de 30'500 francs pour l'année précédente à nouvellement 31'100 francs. Certes, les capacités de production existantes devraient être exploitées en priorité lors de la période de croissance économique à venir. Suivant l'expérience, les décisions d'investissement reportées mènent cependant à un engorgement au plan des investissements, lequel se dissout ensuite très rapidement dès que la confiance a été regagnée sur les marchés. Le leasing va donc retrouver des chiffres plus positifs, et ce pendant l'année courante 2010 déjà. Les signes précurseurs à cet égard se présentent déjà.

3.2. Le leasing d'automobiles

En 2008, de premiers signes annonciateurs du début de la crise des marchés financiers s'étaient révélés sur le marché des automobiles. Heureusement, la tendance ne s'est que partiellement poursuivie durant l'année sous revue: le leasing des voitures de tourisme a certes pu afficher une croissance d'environ 3 % pour les nouvelles opérations avec des particuliers; en revanche, le volume des nouvelles opérations s'est réduit, dans le leasing commercial, de 9 % et la valeur moyenne des véhicules en leasing de 800 francs à 41'200 francs. Le volume consolidé des nouvelles opérations dans le leasing des voitures de tourisme a baissé de 2 % dans l'exercice écoulé.

3.3. Le leasing de biens immobiliers


Statistiquement, un fléchissement prononcé peut également être enregistré dans le leasing de biens immobiliers (moins 50 %). Le portefeuille est toutefois quelque 100 millions supérieur. Le leasing de biens immobiliers est une affaire à long terme aussi bien dans son ébauche que dans sa durée contractuelle. Là aussi, la statistique révèle les décisions d'investissement qui ont été reportées ou abandonnées dans la deuxième moitié de 2008, ce qui peut encore laisser des traces dans ce segment en 2010 et en 2011 également, car seuls les contrats mis en vigueur sont saisis par la statistique. Les contrats conclus durant l'exercice sous revue qui, en raison de la réalisation de projets de

construction, ne sont mis en vigueur qu'au cours de l'année courante, voire l'an prochain, ne revêtiront une importance statistique qu'à ce moment-là.

Par rapport aux financements de biens fonciers, le leasing immobilier continue à afficher un volume très modeste. Cependant, les exigences élevées posées par les banques aux fonds propres lors de financements hypothécaires font de plus en plus prendre conscience aux responsables des finances des entreprises que le leasing de biens immobiliers peut représenter une alternative de financement très attrayante. Un intérêt croissant pour cette forme de transaction se révèle dans les nombreuses publications dans des journaux et des périodiques spécialisés que l'ASSL a pu accompagner au cours des derniers mois.

3.4. Le leasing de flottes

Avec 16 %, le leasing de flottes doit sans doute enregistrer, dans l'exercice écoulé, son premier fléchissement de cette ampleur dans le volume des nouvelles opérations, et ce tout à fait manifestement en conjonction avec la crise économique. La tendance des entreprises vers le service complet perdure cependant. Le recul des nouvelles opérations est fondé dans la retenue des entreprises à investir dans les flottes d'automobiles. Si une décision d'investissement est prise, le leasing de flottes demeure dans la tendance.



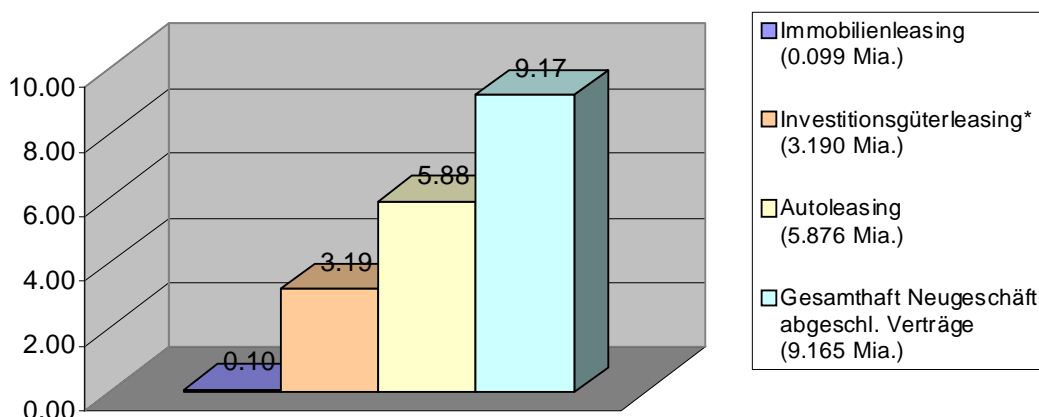
Thomas Mühlethaler, Président

Zurich, 6 mai 2010

4. Faits et chiffres

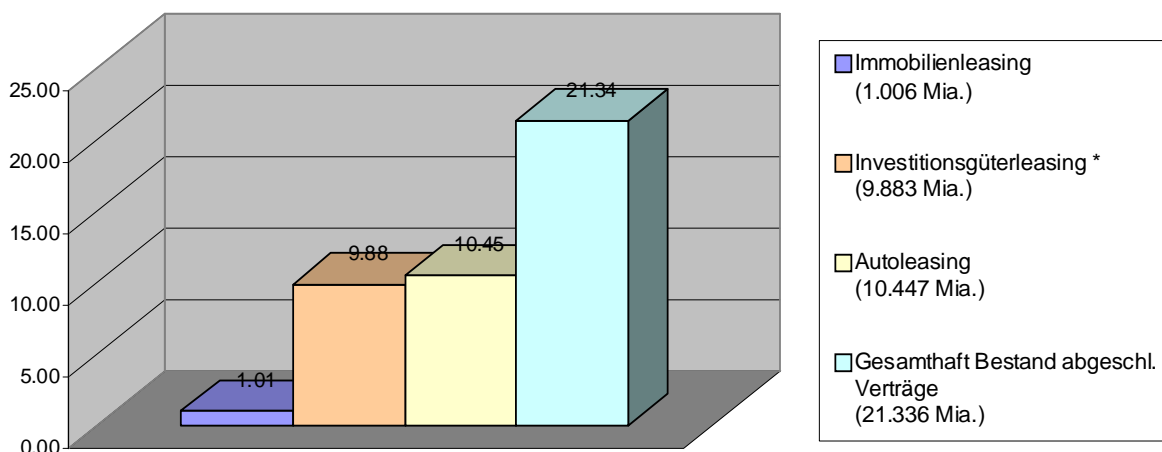
4.1. Le marché du leasing au 31 décembre 2009

4.1.1. Nouvelles opérations des membres de l'Association en 2009 (chiffre d'affaires en milliards de CHF au 31 décembre 2009)



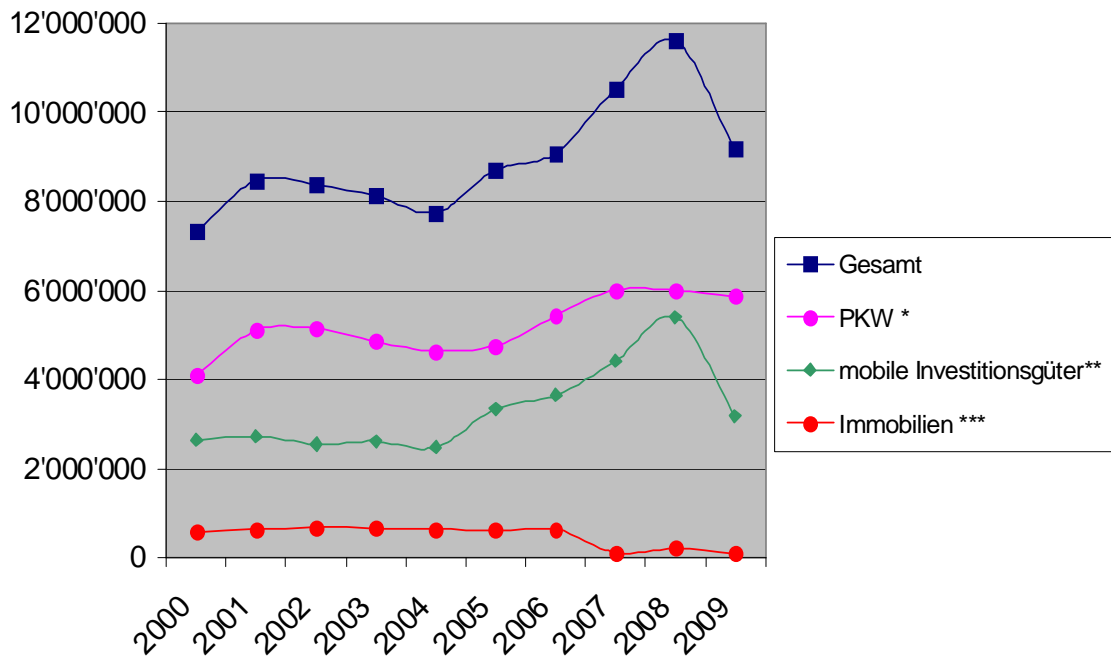
* y compris vhc. util. inf. à 3.5 t: 0.431 mia, + sup. à 3.5 t: 0.563 mia

4.1.2. Effectif des membres de l'Association en 2009 (en milliards de CHF au 31 décembre 2009)



* y compris vhc. util. inf. à 3.5 t: 0.875 mia, + sup. à 3.5 t: 1.340 mia

4.1.3. Développement des nouvelles opérations des membres de l'Association entre 2000 et 2009 (volume des nouveaux contrats en milliers de CHF)



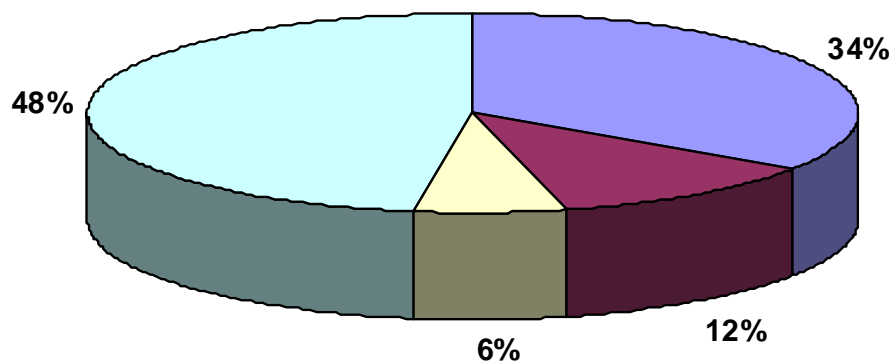
Légende:

* usage privé et commercial

** y compris véhicules utilitaires

*** jusqu'en 2006, saisie des volumes de contrats; dès 2007, saisie des nouvelles opérations de 3 prestataires

4.1.4. Parts de marché selon les branches



■ Schweizer Banken	■ bankenzugehörige Gesellschaften
■ unabhängige Gesellschaften	■ Captives (marken- oder importeur-nahe Gesellschaften)

4.1.5. Marché dans son ensemble (estimation)

Selon une estimation de l'Association Suisse des Sociétés de Leasing (ASSL), ses membres recouvrent environ 80 à 90 % de l'ensemble du marché suisse du leasing. En dépit du recul des nouvelles opérations, celui-ci devrait continuer à s'élever à

un volume de contrats de CHF 25 milliards.

4.2. Le leasing de voitures de tourisme au 31 décembre 2009

(leasing à la consommation vs. leasing commercial)

Type de clientèle	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Nouveaux contrats (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Leasing voit. tour. à usa	3'666'233	62.4	6'969'234	66.7	117'895	69.1	333'818	70.8
Leasing voit. tour. à usage commercial	2'210'330	37.6	3'478'010	33.3	52'729	30.9	137'350	29.2
Total leasing voit. tour.	5'876'563	100	10'447'244	100	170'624	100	471'168	100

4.3. Le leasing d'objets meubles (neufs et usagés) au 31 décembre 2009

4.3.1. Statistique des types de clientèle

Type de clientèle	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Nouveaux contrats (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Agriculture	111'826	1.2	265'288	1.2	2'108	1.1	6'215	1.1
Industrie	2'207'349	24.1	5'303'357	24.9	29'733	14.9	91'303	15.6
Services	3'025'923	33.0	8'281'928	38.8	47'497	23.7	144'136	24.7
Pouvoirs publics	153'973	1.7	516'202	2.4	2'966	1.5	8'761	1.5
Consommateurs	3'666'233	40.0	6'969'234	32.7	117'895	58.9	333'818	57.1
Total	9'165'304	100	21'336'009	100	200'199	100	584'233	100

4.3.2. Statistique des groupes d'objets

Objet	Chiffre d'affaires (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Nouveaux contrats (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)
Biens immobiliers	99'253	1.1	1'006'821	4.72	7	0	116
Installations mécaniques, industrielles et de production	465'074	5.1	1'731'170	8.1	2'811	1.4	14'952
Machines de construction	170'267	1.9	418'662	2.0	960	0.5	3'528
Ordinateurs et machines de bureau	231'389	2.5	657'423	3.1	4'089	2.0	21'311
Installations de transport à câbles et autres installations de transport	42'644	0.5	175'105	0.8	38	0.0	108
Technologie médicale	97'979	1.1	217'880	1.0	653	0.3	2'196
Camions (y c vhc. util. inf. à 3.5 t)	431'917	4.7	875'952	4.1	12'643	6.3	42'525
Camions (y c vhc. util. sup. à 3.5 t)	563'006	6.1	1'340'288	6.3	3'190	1.6	14'229
Voitures de tourisme	5'876'563	64.1	10'447'244	49.0	170'624	85.2	471'168
Bateaux, aéronefs et chemins de fer	1'050'623	11.5	4'119'105	19.3	103	0.1	464
Autres	136'589	1.5	346'360	1.6	5'081	2.5	13'636
Total	9'165'304	100	21'336'010	100	200'199	100	584'233

4.4. Le leasing de biens immobiliers au 31 décembre 2009

Objet	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Chiffre d'affaires annuel (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Bâtiments de production et de logisti	58'307	58.7	414'187	41.1	5	71.4	58	50
Centres d'achat et grands magasins	40'946	41.3	62'066	6.16	2	28.6	5	4.31
Bâtiments de bureaux	0	0	446'151	44.3	0	0	48	41.4
Installations hôtelières et de loisirs	0	0	47'138	4.68	0	0	4	3.45
Autres	0	0	37'279	3.7	0	0	1	0.86
Total	99'253	100	1'006'821	100	7	100	116	100

4.5. Le leasing de flottes au 31 décembre 2008

Objet	Chiffre d'affaires annuel (en CHF 1'000)	en %	Effectif de fin d'année (en CHF 1'000)	en %	Chiffre d'affaires annuel (nombre)	en %	Effectif de fin d'année (nombre)	en %
Service complet (financement + gestion)	582'137	68.3	1'208'295	71.6	11'999	64	39'115	71.9
Financement pur	270'615	31.7	480'289	28.4	6'751	36	15'261	28.1
Total	852'752	100	1'688'584	100	18'750	100	54'376	100

5. Membres du Comité et Secrétariat général (état au 31 décembre 2009)

Thomas Mühlethaler, Président

cashgate AG, Hohlstrasse 283, Case postale 2222, 8040 Zurich

Tél. 043 430 30 81, fax 043 430 30 30

E-Mail: thomas.muehlethaler@cashgate.ch

Stefan Ruf, Vice-président

Credit Suisse AG, Corporate & Institutional Clients Switzerland,

Responsable Unité Leasing Produits spéciaux & Flottes,

Thurgauerstrasse 119, Case postale 100, 8070 Zurich

Tél. 062 836 34 04, fax 062 836 34 07

E-Mail: stefan.ruf@credit-suisse.com

Renzo Albizzati, Responsable ZEK/IKO

Mercedes-Benz Financial Services Schweiz AG, Bernstrasse 55, 8952 Schlieren

Tél. 044 755 99 20, fax 044 755 99 21

E-Mail: renzo.albizzati@daimler.com

Roland Brändli, Membre

GE Money Bank, Bändliweg 20, Case postale, 8048 Zurich

Tél. 044 439 82 67, fax 044 493 85 09

E-Mail: roland.braendli@ge.com

Urs Eggenberger, Projets spéciaux

BANK-now, SLFS, Case postale, 8810 Horgen

Tél. 044 333 03 43, fax 044 334 87 32

E-Mail: urs.eggenberger@bank-now.ch

Daniel Hüppi, Responsable leasing à la consommation

AMAG Leasing SA, Täferstrasse 5, 5405 Dättwil

Tél. 056 484 75 00, fax 056 484 76 00

E-Mail: daniel.hueppi@amag.ch

Caroline Mahieu, Membre

LeasePlan (Suisse) SA, In der Luberzen 29, 8902 Urdorf

Tél. 044 746 63 60, fax 044 746 63 00

E-Mail: caroline.mahieu@leaseplan.ch

Andreas Menz, Membre

UBS Leasing SA, Seefeldstrasse 15, 8008 Zurich

Tél. 044 267 55 30, fax 044 267 55 67

E-Mail: andreas.menz@ubs.ch

Secrétariat:

Dr. Markus Hess, Secrétaire général

Claudia Jung, suppléante du Secrétaire général

Rämistrasse 5, Case postale, 8024 Zurich

Tél. 044 250 49 90, fax 044 250 49 99

E-Mail: markus.hess@leasingverband.ch

E-Mail: claudia.jung@leasingverband.ch

6. Liste des membres (état au 31 décembre 2008)

<p>AIL Swiss-Austria Leasing AG (Leasing de biens d'investissement et leasing immobilier) Flughofstrasse 41, 8152 Glattbrugg Christian Looser</p>	<p>Tél.: 044 801 88 00 Fax: 044 801 88 09 E-Mail: christian.looser@immo-leasing.ch</p>
<p>ALD Automotive AG (Leasing de flottes) Gladbachstrasse 105, Case postale, 8044 Zurich Hakan Pekin</p>	<p>Tél.: 058 272 32 34 Fax: 058 272 32 32 E-Mail: hakan.pekin@aldautomotive.com Home: www.ch.ald-automotive.com</p>
<p>Allmecco Leasing AG (Leasing de biens d'investissement) Succursale de Sursee Wassergraben 4 6210 Sursee Brigitte Haimerl</p>	<p>Tél.: 041 925 27 60 Fax: 041 925 27 69 E-Mail: info@allmecco.ch</p>
<p>Alphabet Gestion Parc de Véhicules (Suisse) SA (Leasing de flottes) Industriestrasse 20, 8157 Dielsdorf Dr. Hans-Jürgen Cohrs</p>	<p>Tél.: 058 269 65 65 Fax: 058 269 65 66 E-Mail: hans-juergen.cohrs@bmw.ch Home: www.alphabet.ch</p>
<p>AMAG Leasing SA (Leasing à la consommation) Täferstrasse 5, Case postale, 5405 Dättwil Daniel Hüppi</p>	<p>Tél.: 056 484 75 00 Fax: 056 484 76 00 E-Mail: daniel.hueppi@amag.ch</p>
<p>ARVAL (Suisse) SA (Leasing de flottes) Gewerbstrasse 11, Case postale 2151, 6330 Cham Marcel Evers Danilo Bertocchi</p>	<p>Tél.: 041 748 37 00 Fax: 041 748 37 07 E-Mail: marcel.evers@arvalnet.ch E-Mail: danilo.bertocchi@arvalnet.ch Home: www.arvalnet.ch/ger/</p>
<p>Auto-Interleasing SA (Leasing de flottes) Münchensteinerstrasse 43, 4002 Bâle Beat Imwinkelried</p>	<p>Tél.: 061 319 32 88 Fax: 061 319 32 92 E-Mail: b.imwinkelried@auto-interleasing.ch Home: www.auto-interleasing.ch</p>
<p>BANK-now (Leasing à la consommation) SLFS/Case postale 852, 8810 Horgen Urs Eggenberger</p>	<p>Tél.: 044 333 03 43 Fax: 044 334 87 32 E-Mail: urs.eggenberger@bank-now.ch Home: www.bank-now.ch</p>

BTV Leasing Schweiz AG

(Leasing de biens d'investissement et leasing immobilier)
Hauptstrasse 19, 9422 Staad
Gerd Schwab
Dietmar Walangitang

Tél.: 071 858 10 50
Fax: 071 858 10 12
E-Mail: gerd.schwab@btv-leasing.com
dietmar.walangitang@btv-leasing.com
Home: www.btv-leasing.com

cashgate SA

(Leasing à la consommation)
Hohlstrasse 283, Case postale 2222, 8040 Zurich
Helga Dancke

Tél.: 043 430 30 40
Fax: 043 430 30 30
E-Mail: helga.dancke@cashgate.ch
Home: www.cashgate.ch

CHG-MERIDIAN Schweiz AG

(Leasing de biens d'investissement)
Täfernstrasse 7a, 5405 Baden
Manuel Giger

Tél.: 056 203 18 01
Fax: 056 203 18 09
E-Mail: manuel.giger@chg-meridian.com
Home: www.chg-meridian.de

CIT Group (Switzerland) AG

(Leasing de biens d'investissement)
Baarerstrasse 98, Case postale 2258, 6302 Zug
Howard Rosen

Tél.: 041 761 87 87
Fax: 041 761 87 88
E-Mail: howard.rosen@legalease.ch
Home: www.cit.com

Credit Suisse Fleetmanagement AG

(Leasing de flottes)
Thurgauerstrasse 119, Case postale 100, 8070 Zurich
Roger Merki

Tél.: 044 333 07 00
Fax: 044 333 07 11
E-Mail: roger.merki@credit-suisse.com
Home: www.credit-suisse.com/fleetmanagement

Credit Suisse Leasing

(Leasing de biens d'investissement et leasing immobilier)
Thurgauerstrasse 119, 8070 Zurich
Stefan Ruf

Tél.: 044 334 28 31
Fax: 044 334 21 44
E-Mail: stefan.ruf@credit-suisse.com

ECS International Switzerland SA

(Leasing de biens d'investissement)
Route de Champ-Colin 12, 1260 Nyon VD
Mireille Aebi

Tél.: 022 363 79 30
Fax: 022 363 79 39
E-Mail: mireille.aebi@ecs-group.com
Home: www.ecs-group.com

EFL Autoleasing SA

(Leasing à la consommation)
Bleichestrasse 32, 8400 Winterthur
Richard Strotz

Tél.: 052 208 05 05
Fax: 052 208 05 99
E-Mail: richard.strotz@efl.ch
Home: www.efl.ch

Fidis Finance (Suisse) SA

(Leasing à la consommation)
Zürcherstrasse 111, 8952 Schlieren
Kurt Meier
Vincenzo Santangelo

Tél.: 044 738 33 33
Fax: 044 738 33 49
E-Mail: kurt.meier@fidisretail.com
E-Mail: vincenzo.santangelo@fidisretail.com
Home: www.fidisfinance.ch

FMCC Finance

(Leasing à la consommation)
Succursale de Wallisellen de
Volvo Auto Bank Deutschland GmbH, Cologne
Geerenstrasse 10, Case postale 545, 8304 Wallisellen
Thomas Rombach

Tél.: 043 233 24 00
Fax: 043 233 20 50
E-Mail: info@ford.com
Home: www.fordcredit.ch/
<http://www.volvocars.com/de-CH/salesandservices/financialservices/Pages/default.aspx>

Fortis Lease Suisse SA

(Leasing de biens d'investissement)
World Trade Center, Case postale, 1000 Lausanne 30
Stefan A. Müller

Tél.: 021 642 00 00
Fax: 021 642 00 01
E-Mail: stefan.muller@fortislease.com
Home: www.fortislease.com

GE Capital Solutions SA

(Leasing de biens d'investissement et leasing à la consommation)
Bändliweg 20, Case postale, 8048 Zurich
Zsolt Eötvös

Tél.: 044 497 41 80
Fax: 044 497 41 95
E-Mail: zsolt.eotvos@ge.com
Home: www.gecapitalsolutions.ch

GE Fleet Services AG

(Leasing de flottes)
Bändliweg 20, 8048 Zurich
Zsolt Eötvös

Tél.: 044 497 41 00
Fax: 044 497 42 88
E-Mail: zsolt.eotvos@ge.com

GE Money Bank

(Leasing de biens d'investissement et leasing à la consommation)
Bändliweg 20, 8048 Zurich
Roland Brändli

Tél.: 044 439 82 67
Fax: 044 439 84 04
E-Mail: roland.braendli@ge.com
Home: www.gemoneybank.ch

GRENKELEASING SA

(Leasing de biens d'investissement)
Administration Suisse
Schaffhauserstrasse 611, Case postale 370, 8052 Zurich
Giovanni Califano

Tél: 044 365 60 00
Fax: 044 365 60 11
E-Mail: gcalifano@grenke.ch
Home: www.grenke.ch

IVECO Finance AG

(Leasing de biens d'investissement)
Oberfeldstrasse 20, 8302 Kloten
Christian Galli

Tél.: 044 804 30 05
Fax: 044 804 30 01
E-Mail: christian.galli@iveco.com

KBC Immolease

(Leasing de biens d'investissement)
62 bis, route de Frontenex, 1207 Genève
Markus Erb

Tél.: 022 707 47 27
Fax: 022 707 47 20
E-Mail: info@kbc-lease.ch
Home: www.kbclease.ch

Leasecom SA

(Leasing de biens d'investissement)
Schingasse 2a, 9471 Buchs
Heinrich Graf

Tél.: 081 354 99 99
Fax: 081 354 99 98
E-Mail: heiner.graf@leasecom.ch

LeasePlan (Suisse) SA

(Leasing et gestion de flottes)
In der Luberzen 29, 8902 Urdorf
Caroline Mahieu

Tél.: 044 746 63 63
Fax: 044 746 63 00
E-Mail: caroline.mahieu@leaseplan.ch
Home: www.leaseplan.ch

Mercedes-Benz Financial Services Schweiz AG

(Leasing à la consommation)
Bernstrasse 55, 8952 Schlieren
Renzo Albizzati

Tél.: 044 755 99 99
Fax: 044 755 99 21
E-Mail: renzo.albizzati@daimler.com

MultiLease SA

(Leasing à la consommation)
Buckhauserstrasse 11, Case postale, 8048 Zurich
Markus Bieri
Peter Sneep

Tél.: 044 495 24 04
Tél.: 044 495 24 20
Fax: 044 495 24 90
E-Mail: markus.bieri@multilease.ch
E-Mail: peter.sneep@multilease.ch
Home: www.multilease.ch

PSA Finance Suisse SA

(Leasing à la consommation)
Untere Zollgasse 28, 3072 Ostermundigen
Yvan Nemitz

Tél.: 031 939 22 31
Fax: 031 931 56 34
E-Mail: yvan.nemitz@mpsa.com

RCI Finance SA

(Leasing à la consommation)
Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf
Manfred Heindl

Tél.: 044 871 24 91
Fax: 044 871 24 00

Revi-Leasing & Finanz AG

(Leasing à la consommation)
Murgenthalstrasse 7, 4901 Langenthal
Rolf Dünki
Raphael Flückiger

Tél.: 062 916 07 00
Fax: 062 916 07 01
E-Mail: r.duenki@revi-leasing.ch
r.flueckiger@revi-leasing.ch
Home: www.revi-leasing.ch

Scania Finance Suisse SA

(Leasing de biens d'investissement)
Steinackerstrasse 55, 8302 Kloten
Jan Rein
Philippe Lagler

Tél.: 044 800 14 65
Fax: 044 800 14 06
E-Mail: jan.rein@scania.de
philippe.lagler@scania.de

SG Equipment Finance Suisse SA

(Leasing de biens d'investissement)
Gladbachstrasse 105, Case postale, 8044 Zurich
Thomas Rieger

Tél.: 044 325 39 00
Fax: 044 325 39 22
E-Mail: thomas.rieger@sgef.ch
Home: www.sgequipmentfinance.ch/

Siemens Leasing AG

(Leasing de biens d'investissement)
Freilagerstrasse 42, 8047 Zurich
Beat Stalder

Tél.: 058 558 68 00
Fax: 058 558 68 01
E-Mail: beat.stalder@siemens.com
Home: www.siemens.ch/leasing

Sixt Leasing (Suisse) SA

(Leasing de biens d'investissement et leasing de flottes)
Schwarzwaldallee 242, Euroairport, 4058 Bâle
Ralf Käser

Tél.: 061 325 27 98
Fax: 061 325 11 51
E-Mail: ralf.kaeser@sixt.com
Home: www.sixt-leasing.ch

SüdLeasing Suisse SA

(Leasing de biens d'investissement)
Kasernenstrasse 3, 8184 Bachenbülach
Adrian Troller

Tél.: 044 864 80 60
Fax: 044 864 80 66
E-Mail: adrian.troller@suedleasing.ch

UBS Leasing SA

(Leasing de biens d'investissement)
Seefeldstrasse 15, 8008 Zurich
Andreas Menz

Tél.: 044 267 55 55
Fax: 044 267 55 66
E-Mail: andreas.menz@ubs.com
Home: www.ubsleasing.ch

Volvo Finance (Suisse) SA

(Leasing de biens d'investissement)
Route de Divonne 50a, Case postale 2656, 1260 Nyon 2
Stephan Karrer
Urs Gerber

Tél.: 022 735 68 30
Fax: 022 786 01 16
E-Mail: stephan.karrer@vfsc.com
E-Mail: urs.gerber@vfsc.com

Banque Cantonale de Zurich

(Leasing de biens d'investissement)
Bahnhofstrasse 9, Case postale, 8010 Zurich
Rolf Würsten
Giorgio Ramoscelli

Tél.: 044 292 55 75 (Rolf Würsten)
Tél.: 044 292 55 80 (Giorgio Ramoscelli)
Fax: 044 292 55 99 (Rolf Würsten)
Fax: 044 292 55 99 (Giorgio Ramoscelli)
E-Mail: rolf.wuersten@zkb.ch
E-Mail: giorgio.ramoscelli@zkb.ch
Home: www.zkb.ch

7. Adresses de contact

ASA Association des services des automobiles

Thunstrasse 9
Case postale
3000 Berne 6
www.asa.ch
info@asa.ch
Tél. +41 31 350 83 83
Fax +41 31 350 83 89

UPSA Union professionnelle suisse de l'automobile

Mittelstrasse 32
Case postale
3012 Berne
www.agvs.ch
info@agvs.ch
Tél. +41 31 307 15 15
Fax +41 31 307 15 16

auto-suisse Association des importateurs suisses d'automobiles

Mittelstrasse 32
Case postale 5232
3001 Berne
www.auto-schweiz.ch
info@auto-suisse.ch
Tél. +41 31 306 65 65
Fax +41 31 306 65 60

economiesuisse

Hegibachstrasse 47
Case postale
8032 Zurich
www.economiesuisse.ch
info@economiesuisse.ch
Tél. +41 44 421 35 35
Fax +41 44 421 34 34

IKO Centre de renseignements sur le crédit à la consommation

Badenerstrasse 701
Case postale
8048 Zurich
www.iko-info.ch
info@iko-info.ch
Tél. +41 43 311 77 31
Fax +41 43 311 77 32

USAM Union suisse des arts et métiers

Schwarztorstrasse 26
Case postale
3007 Berne
www.sgv-usam.ch
info@sgv-usam.ch
Tél. +41 31 380 14 14
Fax +41 31 380 14 15

ASBCEF Association suisse des banques de crédit et établissements de financement

Uraniastrasse 12
Case postale
8021 Zurich
www.vskf.org
office@gigersimmen.ch
Tél. +41 44 250 43 40
Fax +41 44 250 43 49

ZEK Centrale d'information de crédit

Badenerstrasse 701
Case postale
8048 Zurich
www.zek.ch
info@zek.ch
Tél. +41 43 311 77 33
Fax +41 43 311 77 32

FINMA Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers

Schwanengasse 2
Case postale
3003 Berne
www.finma.ch
info@finma.ch
Tél. +41 31 327 91 00
+41 84 CHFINMA
+41 84 24 34 662
Fax + 41 31 327 91 00

8. Liens en rapport avec la lutte contre le blanchiment d'argent

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
(FINMA)

www.finma.ch

Office fédéral de la police / Bureau de communication
en matière de blanchiment d'argent (MROS)

www.bap.admin.ch

Groupe d'Action Financière (GAFI)

www.fatf-gafi.org

Réseau international d'information sur le blanchiment
d'argent (IMoLIN)

www.imolin.org

Forum-OAR

www.forum-sro.ch

Indice central des raisons de commerce (ZEFIX)

www.zefix.admin.ch

Ziff. 4.1.1.:		
Immobilienleasing	Leasing de biens immobiliers	
Investitionsgüterleasing*	Leasing de biens d'investissement*	
Autoleasing	Leasing d'automobiles	
Gesamthft Neugeschäft abge- schlossene Verträge	Total nouvelles opérations contrats conclus	
Mia.	mia	
Ziff. 4.1.2.:		
Immobilienleasing	Leasing de biens immobiliers	
Investitionsgüterleasing*	Leasing de biens d'investissement*	
Autoleasing	Leasing d'automobiles	
Gesamthft Bestand abge- schlossene Verträge	Total effectif contrats conclus	
Mia.	mia	
Ziff. 4.1.3.:		
Gesamt	Total	
PKW*	Voit. tour.*	
Mobile Investitionsgüter**	Biens d'investissements mobi- les**	
Immobilien***	Immobilier***	
Ziff. 4.1.4.:		
Schweizer Banken	Banques suisses	
Unabhängige Gesellschaften	Sociétés indépendantes	
Bankenzugehörige Gesellschaf- ten	Sociétés liées à des banques	
Captives (marken- oder impor- teurnahe Gesellschaften)	Sociétés captives (proches des marques ou des importateurs)	